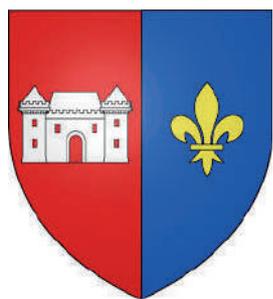


MAIRIE DE SANCOINS



Revue municipale d'information

N°31 - 2^{ÈME} SEMESTRE 2021

Toute l'information sur votre commune



ANCIENNE ECOLE HUGUES LAPAIRE



LOGEMENTS RUE PAULIN PECQUEUX
CONSTRUITS EN ECO-CONSTRUCTION

Avant
Après

SOMMAIRE

Edito p.2

Quoi de neuf à Sancoins? p.3-5

Vie économique p.6-7

Vie associative p.7-10

Vie culturelle p.11-12

Vie scolaire p.13-15

Vie pratique p.15

Mariages p.16



LABEL " VILLES ET
VILLAGES FLEURIS "

WWW.SANCOINS.FR



Après un millésime 2020 entièrement marqué par la crise sanitaire, les premiers mois de 2021 n'apportèrent guère d'améliorations puisqu'il fallut attendre la fin de l'été pour entrevoir un peu de « lumière au bout du tunnel », lumière encore

bien pâle malgré des signes encourageants de reprise économique. La vigilance, cependant, reste de mise, car les derniers signaux en date sur le front de l'épidémie ne permettent pas d'être totalement et définitivement rassurés.

Dès le début de l'année, grâce à la volonté des professionnels de la Maison de Santé, un centre de vaccination permanent a pu être mis en place. Ensuite un centre temporaire a été organisé pendant deux week-end au début de l'été, à destination de la population locale. Je tiens à remercier tous les participants qui ont su se rendre disponibles pour que ces journées se déroulent de la meilleure façon possible: professionnels de santé, agents, élus de la communauté de communes, bénévoles de la réserve citoyenne, ainsi que ceux qui ont donné de leur temps au bénéfice de la collectivité. C'est ce même souci d'attention aux besoins sanitaires locaux qui, en cette fin d'année, a conduit la ville à céder une parcelle à la Communauté des Trois Provinces en vue de la construction d'un bâtiment destiné à l'installation d'un cabinet dentaire; celui-ci permettra de conserver une importante patientèle existante, tout en favorisant la venue potentielle de confrère, voire de stagiaire, tant les besoins en soins dentaires restent considérables.

En 2021, les villes ayant un rôle de centralité sur leur territoire se sont vues proposer une éligibilité au programme national « Petites villes de demain ». SANCOINS a été retenue pour cette opération et pourra ainsi bénéficier durant les cinq prochaines années d'un soutien financier de l'Etat et de la Région Centre pour un large programme de revitalisation du centre bourg. A commencer par l'embauche d'un chef de projet pendant trois ans (renouvelable une fois), qui aura pour mission de mettre en place puis de suivre la

réalisation des projets retenus, axés principalement sur l'habitat, l'aménagement du centre-ville, le tourisme. Une convention vient d'être signée avec ces différents partenaires ainsi que la communauté de communes, elle-même partie prenante de ce programme.

Le présent bulletin, comme à l'habitude, vous tiendra informé des chantiers en cours, achevés pour certains, programmés pour d'autres, notamment les travaux de voirie, mais aussi de réhabilitation de bâtiments que la commune vient de racheter pour faciliter la reprise de commerces disponibles, anticipant le dispositif « Petites villes de demain ». Enfin, pour pérenniser notre marché hebdomadaire du centre-ville accueillant encore de nombreux commerçants et qui participe à la renommée de SANCOINS, une délégation de services publics vient d'être signée avec les nouveaux gestionnaires de l'entreprise qui en assuraient la tenue depuis de nombreuses années.

En vous souhaitant une bonne lecture, je vous présente, au nom du conseil municipal, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année : qu'elle nous permette, d'abord et ensemble, grâce à une vigilance constante sur nos gestes barrière, une acceptation citoyenne des prescriptions vaccinales, de sortir véritablement de la crise sanitaire, passage obligé vers la reprise économique attendue et un mieux-être social.

**Votre Maire
Pierre GUIBLIN**

Mairie de Sancoins

10 place de la Libération - BP 34 - 18600
Sancoins

Tel: 02 48 77 52 42 - Fax: 02 48 74 63 62

Heures d'ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30



mairie.de.sancoins@orange.fr



Commune de Sancoins



www.sancoins.fr

Directeur de la rédaction: Pierre GUIBLIN

Rédacteurs: Ginetto ANZIL, Déborah BARTHELEMY, Guillaume COUROUX, Isabelle DESSEIGNE, Audrey GRIOT, Pierre GUIBLIN, Gérard JAMET, Jacques JAMET. Merci à PALABRES architectes pour ses photos.

Maquette et mise en page: Déborah BARTHELEMY

Impression: CIA GRAPHIC - www.ciagraphic.com

UN NOUVEAU PONT À PORT ARTHUR

Début 2021, l'agence CHER INGÉNIERIE DES TERRITOIRES qui dépend du conseil départemental du Cher a réalisé à notre demande un inventaire complet de nos ouvrages d'art. Ces derniers, au nombre de 23, ont été répertoriés et un état des lieux avec un ordre de priorité a été établi. C'est le pont situé rue de l'Aubois qui dessert les habitants de Port Arthur qui était le plus endommagé.

C'est pourquoi l'entreprise SEGEC de la Châtre a procédé au remplacement du pont en réalisant un tablier béton avec des poutres préfabriquées. Ces travaux ont coûté 29 110€ HT.

D'autres travaux sont à prévoir et feront l'objet de devis pour pouvoir être inscrits à un prochain budget.



Avant



Après



DES TRAVAUX DANS LES RUES

En 2021, les travaux de voirie ont concerné la rue St Louis et les rues de l'Aubois et des Oiselets.

Un marché comportant différents lots et permettant de refaire au total 4 rues a été attribué à l'entreprise COLAS. Sous la houlette du bureau d'étude MD CONCEPT, la réfection de chaussée a concerné dans un premier temps la rue Saint Louis (Il s'agit de la dernière rue avant la sortie d'agglomération direction Saint Amand Montrond) avec la pose de bordures, de caniveaux et la réfection de la couche de roulement.

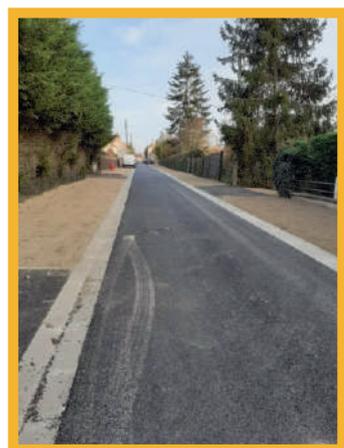
Après consultation des habitants de cette rue et de la rue de la République voisine, les rues sont passées en sens unique depuis le mois de décembre et en zone

limitée à 30 km/h.

Il est désormais possible d'emprunter la rue de la République dans le sens " descendant " à partir de la rue Paulin Pecqueux et la rue St Louis dans le sens " montant " à partir de la rue Denfert Rochereau.

Pour faire ralentir la vitesse, un plateau a été réalisé en bas de la rue Saint Louis.

Pour la rue de l'Aubois et la rue des Oiselets, les travaux se poursuivent en début d'année après le renouvellement de la conduite d'eau potable. La partie restante de la voie entre le lotissement du Val d'Aubois et la déviation sera refaite avec l'aménagement d'un plateau pour réduire la vitesse.



WWW.SANCOINS.FR



Dans la nuit du 10 mars 2021, l'antenne strasbourgeoise de l'entreprise OVH Cloud sur laquelle était hébergé notre site internet a

pris feu. Un bâtiment entier a brûlé mais pas seulement... Les données du site internet de la commune de Sancoins ont aussi été réduites en cendres en quelques minutes.

Notre site a donc été inaccessible pendant plusieurs semaines.

Finalement après plusieurs mois de "sommeil", le site est de nouveau opérationnel.

N'hésitez pas à vous tenir informés des manifestations sur notre site internet www.sancoins.fr dans la rubrique TOURISMES ET VIE ASSOCIATIVES / AGENDA DES MANIFESTATIONS.

QUOI DE NEUF À SANCOINS?



CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Depuis la fermeture du syndicat d'initiative, le concours des maisons fleuries n'avait plus lieu. La municipalité a souhaité relancer cet événement qui permet de récompenser les habitants de la commune qui contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie par le fleurissement de leur habitation.

Remercions le jury composé de Michel ROUSSELET, Nadège VALENTI, Gérard JAMET, Antoine LACOUR et Daniel JUST. Ils vous donnent rendez-vous cette année pour une nouvelle édition du concours.



1er prix dans la catégorie "Jardins visibles de la rue" : Mme AUROUX



Délégation de service public pour la concession du service d'assainissement :

Une facture qui va baisser !

Oui vous avez bien lu, la facture d'eau pour les abonnés qui sont raccordés à l'assainissement collectif va baisser. C'est assez rare pour être souligné. Sur une facture moyenne de 120 m3 d'eau, le prix baissera d'environ 50€ HT.

On vous explique pourquoi : suite à une consultation menée par le Cabinet d'études

MERLIN, l'exploitation du service d'assainissement collectif a été confiée à la société VEOLIA EAU pour une durée de 10 ans.

L'offre de prix pour l'exploitation du service assainissement proposée par VEOLIA tient compte du prix de l'abonnement, du prix de l'eau et du montant des travaux d'entretien sur les postes de relevages et les canalisations, mais aussi sur la station d'épuration.

ACTUALITÉS

BRÈVES



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS EN PARTENARIAT AVEC 30 MILLIONS D'AMIS

La municipalité a conclu un partenariat en 2021 avec la « Fondation 30 millions d'amis » pour procéder à la capture de 25 chats errants afin de les stériliser et les identifier. Opération qui touche bientôt à sa fin (il en reste 5 à capturer) et qui sera sans doute renouvelée si nécessaire pour lutter pour le bien-être animal et le bien vivre ensemble. Les secteurs « Bourisson, Beauvais, rue République » ont bénéficié de ces captures. Le dernier lieu où sera disposée la trappe à chat est le centre-ville.

La commune est assez inquiète à la vue de multiples annonces parues sur « Sancoins mon village » et relatives à des dons de chatons.

Nous conseillons très fortement nos administrés afin qu'ils se mettent en conformité avec la législation de ne pas hésiter à faire stériliser leurs félins pour la tranquillité des Sancoinnais. La stérilisation est un devoir civique pour le bien de tous, dans la mesure où un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans.

Pour rappel les propriétaires de chats sont tenus de les faire identifier conformément à l'article L212-10 du code rural et de la pêche maritime sous peine de verbalisation.

Les finances de la commune ne sauraient se substituer aux obligations des maîtres et nous comptons bien entendu sur votre savoir vivre.

LABEL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le label des villes et villages fleuris a été créé en 1959 pour promouvoir le fleurissement, le cadre de vie et les espaces verts. Il permet de récompenser les communes qui souhaitent voir reconnaître leur engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie.

La commune, qui participait jusqu'à présent au concours départemental des villes et villages fleuris, a souhaité s'engager dans une démarche au niveau régional afin d'avoir un retour sur les actions menées sur le territoire de la commune depuis plusieurs années.



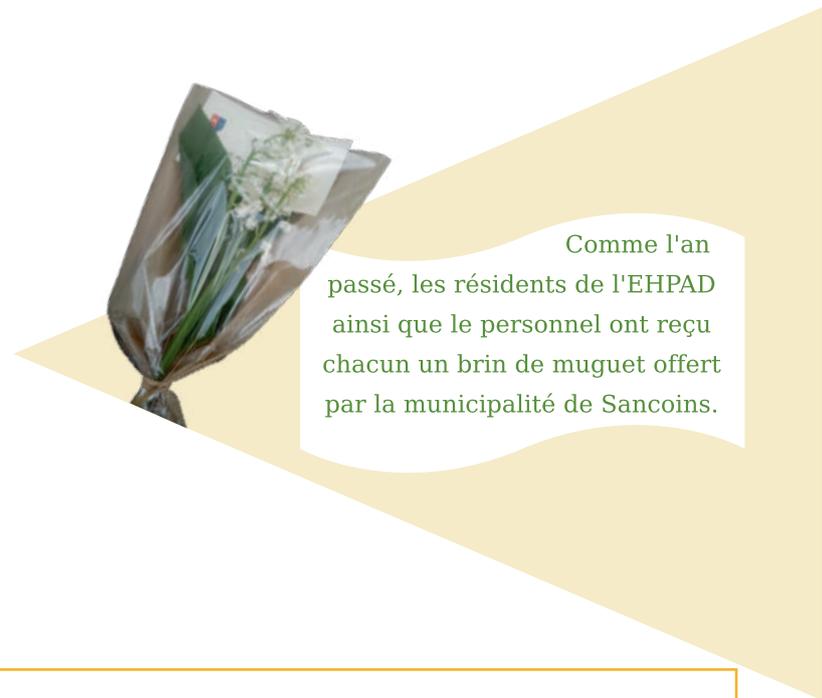
Les récents aménagements au niveau des entrées de villes, des ronds-points, l'espace Jean MARCHAL, la place du Champs de foire, mais aussi l'entretien du cimetière ou du stade, les plantations sur le terrain des Naiades ont été visité par un jury de présélection en juillet, puis par le jury régional en août.

Lors de ces visites, les conseils et les félicitations reçus nous laissent espérer que nous pourrions obtenir une

1ère fleur, mais grâce à la qualité du travail des agents en charge des espaces verts, la commune s'est vue attribuer directement 2 fleurs.

La municipalité souhaite remercier l'ensemble des agents impliqués dans ce projet.

D'autres actions sont en réflexion pour conserver ces deux fleurs dans le temps.



Comme l'an passé, les résidents de l'EHPAD ainsi que le personnel ont reçu chacun un brin de muguet offert par la municipalité de Sancoins.

RÉSERVE CIVIQUE

La réserve civique compte 25 bénévoles au total. Elle a été pensée lors de l'ouverture courant avril 2020 du drive à la halle aux veaux ouvert aux producteurs locaux, nous avons besoin de volontaires en prévision de la réouverture du marché plein air. Ainsi le 7 mai 2020 la réserve a été actée officiellement pour être opérationnelle le 13 mai 2020. Ce ne sont pas moins de 15 bénévoles qui ont œuvré pour permettre le bon fonctionnement du marché. Les conditions de réouverture étaient drastiques et surveillées de près par les services préfectoraux.

Il s'agissait notamment de répondre aux préconisations gouvernementales afin de gérer

le flux des clients. Dans le même temps pour la réouverture des écoles primaires et maternelles, des bénévoles étaient demandés afin d'éviter les attroupements à proximité de l'école.

L'EHPAD Le Pré Ras d'Eau n'était pas en reste. Ainsi deux bénévoles prenaient leur quartier à l'extérieur de la structure pour accueillir les familles des résidents pour leur rappeler les bons gestes.

De manière plus brève, les réservistes ont participé à la distribution de masques grand public aux administrés de la commune au mois d'avril de la même année.

En 2021 une grosse disponibilité a été demandée à ces mêmes

réservistes pendant plusieurs mois afin de gérer l'accueil aux entrées de la maison de santé pluridisciplinaire située à Sancoins, dans le cadre de la campagne de vaccination du Covid-19. Cette mission a pris fin dans le courant du mois d'août.

A l'instant présent, la réserve est en sommeil, mais tous sont prêts à reprendre le flambeau si cela s'avérait nécessaire.

La commune remercie bien entendu tous ces acteurs de l'ombre pour leurs disponibilités.

Sans être exhaustif, une mention toute particulière à Madame RENAUD Christine, CIVRAY Dominique, ANTONIO José et BAILLARD Didier qui ont répondu présent du début jusqu'à la fin.

COÛT DES DÉCHETS POUR LA COLLECTIVITÉ

Chaque semaine, le personnel communal effectue le ramassage des déchets qui jonchent les rues, les espaces



publics, les dépôts sauvages ainsi que les places du marché le mercredi. Le temps de ramassage à l'année représente 1196 heures. Afin de faire évacuer ces déchets vers un centre de tri, la mairie est dotée d'une benne pour

les ordures ménagères d'un coût de 4165,81€ pour l'année 2020, d'une benne pour les cartons d'un coût de 168€ pour l'année 2020. À cela, s'ajoute la collecte des containers en place sur les différents sites appartenant à la mairie pour un montant de 15591,03€ pour l'année 2020. Les dépôts sauvages sont des comportements inciviques qui impactent financièrement la collectivité qui doit intervenir pour nettoyer et remettre en état les espaces souillés, voire détériorés, alors que la déchetterie est ouverte toute l'année hors jours fériés.

Pour rappel, un dépôt sauvage est passible d'une amende à hauteur de 90€ à 135€ suivant le volume.

La propreté de la ville est l'affaire de tous. Aux côtés des agents de la ville, chaque Sancoinnais doit être acteur dans une démarche volontaire pour maintenir notre ville propre.



Exemple d'incivilités au canal

AIDE À L'INSTALLATION DES COMMERCES

Dans le cadre du programme " Petites Villes de Demain ", la municipalité a l'objectif de lutter contre la désertification des commerces de notre ville. C'est pourquoi elle vient d'acheter l'ancien local commercial " GITEM " à l'angle de la rue Fernand Duruisseau et de la place du Commerce. Actuellement, les services techniques le rénovent et les vitrines seront remplacées. Il sera offert à la location à un tarif modéré.

DOM RONIS, SPÉCIALISÉE DANS LA FABRICATION DE SERRURES



Les élus, sur invitation de M Jacques PAVIOT, directeur financier de DOM RONIS, ont pu profiter d'une visite guidée; l'occasion de découvrir l'ensemble des métiers proposés et des produits fabriqués MADE IN SANCOINS.

LE DISPOSITIF « PETITES VILLES DE DEMAIN »



vient de prendre son premier visage, en ce début novembre : celui, juvénile et souriant, de Alexane ROUAULT, nommée cheffe de projet. Au cours des trois ans à venir, dans le cadre de ce programme national qui concerne Sancoins (comme 16 autres communes du Cher), elle aura pour tâche de diagnostiquer, identifier les besoins prioritaires, proposer aux élus des projets transversaux puis instruire tous les dossiers retenus en vue de « redynamiser le territoire », dans les domaines du logement, des commerces et entreprises, du tourisme. Titulaire d'un Master 2 « Management des territoires et urbanisme » (Université de Tours), Alexane se sent bien armée des outils théoriques nécessaires récemment acquis pour faire face à ses futures missions auprès de tous les interlocuteurs concernés : commune, communauté de communes, Pays, département, région, État. Sancoins est pour elle un choix délibéré, appréciant, dit-elle, en milieu rural, une plus grande proximité avec les élus, une certaine qualité des échanges, éprouvant aussi, pour sa part, un intérêt tout particulier pour les problématiques des communes de notre catégorie. Pour l'heure, s'instruisant des dossiers déjà en cours et plongée dans l'analyse du P.L.U.I, elle a 18 mois pour

mettre en place l'ORT (Opération de revitalisation de territoire) déterminant les besoins et les projets qui pourront être pris en compte dans le programme; le temps de mise en place de ce projet est très court, étant initialement prévu de commencer en 2020 et devait coïncider avec la fin du mandat en 2026. Bienvenue à elle et bon courage.

LE FAUCARDAGE



Le canal a été faucardé au mois de juillet de la cale au pont de la route de Bourges pour un coût de 4122€. L'intervention s'est déroulée sur trois jours.

ASSOCIATION ARTS MANUELS CRÉATIFS ET DÉCORATIFS

AMCD a repris ses activités dans sa salle au 38 rue de la Croix Blanche, le lundi de 14h à 17h.

De nombreuses activités différentes vous attendent, à faire ou à apprendre. Si vous êtes intéressés ou avez besoin de renseignements, nous sommes à votre disposition.

Pour ceux qui veulent s'initier à la peinture, au dessin digital et au manga, contacter Rodolphe JOUSSE au 02 48 74 56 57.



DU CÔTÉ DU « MUSÉE » ...

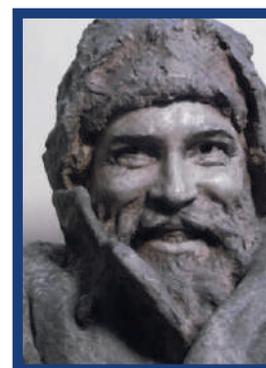
La fréquentation croissante du parking de l'Espace Jean MARCHAL, en particulier le mercredi matin, explique en partie la curiosité qui pousse les visiteurs à franchir le seuil du (nouveau) « Centre Artistique Jean BAFFIER », depuis l'ouverture tardive à la mi-juin. Généralement élogieux quant aux aspects fonctionnels et esthétiques des lieux, ils (re)découvrent souvent avec étonnement les multiples travaux du sculpteur Berrichon proposés dans la première salle, tout en appréciant, dans la seconde, la variété des œuvres présentées par l'association « PANATEM » : le partenariat pour l'occupation en commun des locaux communaux a permis, d'une part d'étendre un peu les horaires d'ouverture en saison, d'autre part d'aller vers une véritable animation. Reste à se faire mieux (re) connaître, ne serait-ce que de la part des Sancoinnais eux-mêmes. Chacun peut y contribuer par le « bouche-à-oreille », y compris dans sa version moderne des réseaux sociaux... Pour l'heure, en quatre mois ce sont environ 230 personnes (hors scolaires) qui ont été accueillies. Pour les mois qui viennent et avant une saison 2022 que l'on espère plus complète, privilégiez les visites sur rendez-vous : **06 45 95 51 78** (G. Jamet) et **06 03 42 05 64** (N. MARTIN-CHANTON). Enfin, c'est bien volontiers que l'association « Centre artistique Jean BAFFIER » accueillerait de nouveaux membres pour venir partager, en toute simplicité et sans complexe, leur intérêt pour une partie de notre



patrimoine local et pour les domaines artistiques en général. A noter qu'en cette fin d'année 2021, ce sont des artistes locaux qui utilisent les lieux, les maquettes de bateaux de Louis DUMAREST étaient entourées des travaux les plus récents des membres de l'association « l'Art aux Champs », sur le thème, bien sûr de ... la mer ; une présentation qu'on pourrait intituler : « Les Sancoinnais ont du talent ! »



bas-relief en plâtre
intitulé "La famille"



Le "rire gaulois"

👉 Toutes les informations des clubs et associations sont disponibles sur le site de la mairie: www.sancoins.fr rubriques Tourisme & Vie associative / Associations

COURSE CYCLISTE

Une cinquantaine de concurrents se sont donnés rendez-vous le jeudi 8 juillet 2021 pour disputer le Prix de la ville de Sancoins organisé à la mémoire de Michel NOËL inoubliable président de l'AC Sancoins. Le départ a été donné par son épouse Madame NOËL en binôme avec Monsieur le Maire Pierre GUIBLIN entouré de ses adjoints M DUMAREST, M ROUGELIN et Mme BAILLY conseillère municipale.



2ÈME TRAIL NATURE « LA SANCOINNAISE »

Le 29 Août a eu lieu la 2ème édition du Trail Nature « La Sancoinnaise ». Malgré de nombreuses contraintes sanitaires, le Comité du Cher de Triathlon et l'équipe de bénévoles du « Tri Trail Run Bike Sancoinnais » ont réussi à réunir 72 participants de 17 à 68 ans sur 3 parcours de 8, 12 et 21,5 Km, permettant de découvrir la campagne sancoinnaise et son canal de Berry.

Les organisateurs tiennent à féliciter les partenaires ayant permis d'organiser cette animation sportive. Les remerciements vont à la Municipalité de Sancoins et ses services techniques, la commune d'Augy, la SAS ROCHE Yoann, le Crédit Agricole Sancoins, l'entreprise GERMLINE pour les barres de céréales énergétiques, la boutique L'OCCITANE de Bourges, la Brasserie OUCHE NANON, le Domaine ROUX pour son Quincy, GROUPAMA pour ses coupes, CENTRAKOR Bourges,

CITROEN Bourges, l'Association Equestre de la Vallée de Germigny, Allianz Sancoins, LCL Bourges, le Conseil Départemental du Cher, quelques particuliers pour le don de coupes, le Comité des Fêtes pour sa restauration et sa buvette, et surtout la quarantaine de bénévoles nécessaires pour réaliser une telle manifestation.



Pour sa 2ème édition, ce trail a attiré encore de nombreux sportifs venant du Cher, des départements voisins mais aussi de Saône et Loire, du Morbihan, du Puy de Dôme et des Charentes Maritimes.

Afin de respecter les gestes barrières et la distanciation, trois départs d'une trentaine de traileurs étaient

organisés et orchestrés sous la houlette de la Sénatrice Marie Pierre RICHER et de Monsieur Pierre GUIBLIN, Maire de Sancoins. La bonne marche de cette manifestation a pu s'effectuer dans d'excellentes conditions grâce au respect des sportifs arborant le masque avant le départ et dès leur arrivée, ainsi qu'au respect des consignes par le public présent. Parallèlement, dans l'attente du départ de chaque course, chacun, sportif ou non sportif a pu faire connaissance avec la ville de Sancoins et son canal grâce à une exposition installée à l'extérieur du marché couvert.

Au terme des 3 distances sous un soleil tempéré et un ravitaillement à mi-parcours au Pont de Jouy, les participants ont apprécié la nature sancoinnaise qui leur a permis de découvrir, l'étang de Javoulet, le Pont de Jouy, le Pont d'Arnon et le canal de Berry et sa tranchée.

Florence BAILLY

Les vainqueurs sont:

| | |
|--|--|
| 8Km Fem: | 1) DELEUME Agnès 2) AUSSIETTE Isabelle 3) COGNET Marie |
| 8Km Masc: | 1) AUCLAIR Mickael 2) VERNET Thierry 3) AUSSIETTE Frédéric |
| 12Km Fem: | 1) BEZE Déborah 2) HUCHER Valérie 3) GROSBOT Amélie |
| 12Km Masc: | 1) GREGOIRE Maxime 2) TRANCHANT Mickael 3) FENKO Sylvain |
| 21,5Km Fem: | 1) LE CLAIRE Marie Line 2) AUBAISLE Carole 3) CHIMIER TERLY A. |
| 21,5Km Masc: | 1) BARRET Arnaud 2) HIGGINSON John 3) BEZE Steven |
| Les plus jeunes sont : Soazic PARENT et Anthony QUEHEN. | |
| Les plus âgés sont : Brigitte GEORGES et Jean Marc DUCET | |

L'ÉCOLE DE MUSIQUE FÊTE SES 1 AN

Samedi 26 juin, les élèves de l'école de musique de la vallée de Germigny (EMVG) et leurs professeurs étaient heureux de présenter le fruit de leur travail lors d'un spectacle en plein air qui s'est déroulé place de la Halle aux Veaux, sous les applaudissements d'un public nombreux, de Isabelle PÉREZ, maire de Mornay-sur-Allier et vice-présidente de la CDC des 3 Provinces et du Pays Loire Val d'Aubois et de Pierre GUIBLIN, maire de Sancoins et président de la CDC des 3 Provinces.

Durant tout l'après-midi, se sont succédés les jeunes guitaristes emmenés par Gaëtan DEQUIEDT, les batteurs d'Emmanuel SOMMEREAU, les jeunes flûtistes de Claire HARMSWORTH, les saxophonistes d'Alexia DAVAINÉ, Sasha (alto) et de Ghislaine (tenor), et les pianistes de Pierre CHATENAY et de Cathie RABETOKOTANY. Ce spectacle était présenté par Patrick LILLE, le président de l'association musicale, assisté de Vanessa DELAGE, du studio UNISSON, à la technique. Pour clôturer cette très belle après-midi, les professeurs ont proposé des oeuvres classiques, avec Claire HARMSWORTH à la flûte traversière et Pierre



CHATENAY au piano, puis un répertoire plus contemporain avec Cathie RABETOKOTANY, Gaëtan DEQUIEDT, Alexia DAVAINÉ et Emmanuel SOMMEREAU. Avec plus

de soixante élèves inscrits durant la saison 2020-2021, la jeune école de musique, soutenue principalement par la communauté de communes des 3 Provinces, le conseil départemental et le Crédit agricole, reprendra les cours dès la rentrée de septembre. Elle devrait s'installer dans ses nouveaux locaux réaménagés par la CDC des 3 Provinces, 18 bis rue du docteur Belêtré.

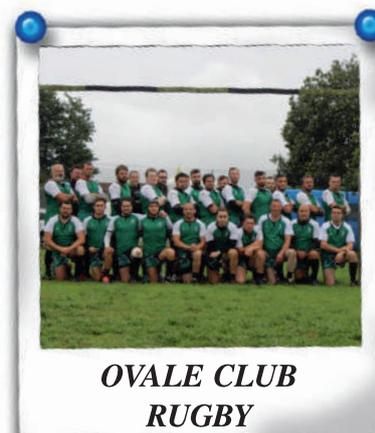
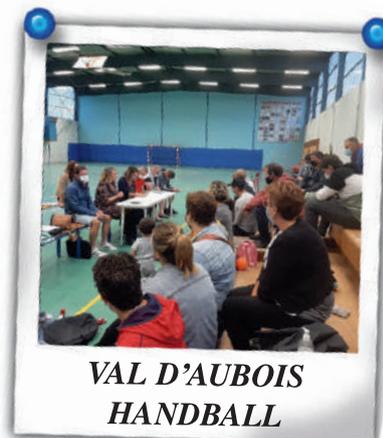
Cours dispensés : piano, formation musicale, guitare, batterie, tambour BATA, technique vocale et chant lyrique, saxophone, flûte traversière, piccolo, cor, trompette, éveil musical, MAO (Musique Assistée par Ordinateur), ensemble vocal (chant) pour jeunes et adultes, violon.

Renseignements et inscriptions auprès de Patrick LILLE au 06.80.75.77.70 ou par mail: emvalleedegermigny@gmail.com

DU CÔTÉ DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SANCOINNAISES...



Les clubs et associations remercient la présence de la mairie de Sancoins représentée par M Laurent ROUGELIN, M Jacques JAMET, Mme Audrey GRIOT, Mme Florence BAILLY ou encore M Gérard JAMET lors des assemblées générales.



BISTROT CULTURE

Enfin les soirées du Bistrot Culture à Sancoins ont rencontré le succès attendu. Plus de 150 personnes sont venues se régaler les oreilles aux sons des groupes "the Tumbling Dice" et "the Big Tang Theory" le samedi 4 septembre au soir. L'énergie du rock des années 70, les groupes mythiques de l'époque repris par les deux



groupes actuels de l'Allier, un public en liesse qui a même osé se lever pour quelques pas de danse.

L'accueil irremplaçable du BRAZZA redonne envie de continuer pour cette année. Les idées fusaient à la fin de la soirée pour que cette initiative notable avec le soutien de la municipalité puisse se développer et trouver encore plus de public pour de véritables fiestas estivales dans la ville.

Hervé MIGNOT

FÊTE DU CANAL

Juillet 2021 retour de la fête du canal par un beau dimanche ensoleillé, comme les années précédentes, les brocanteurs et les producteurs bio ainsi que les animations musicales avaient répondu présent pour le bonheur de toutes et tous.

Le comité des fêtes vous remercie pour votre présence et votre participation et vous donne rendez vous pour l'édition 2022.

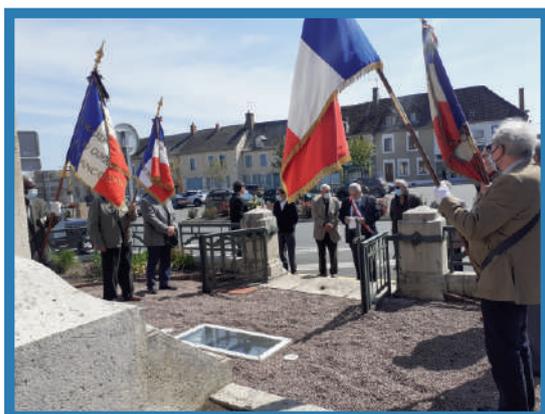


PASSATION DE POUVOIR AU CENTRE DE SECOURS DE SANCOINS



de gauche à droite : Didier Ehrmanne, Pierre Guiblin, Claude Renon

Le 11 novembre 2021, après plus de 35 années de services dont 15 ans en tant que chef de centre, le Lieutenant Didier EHRMANNE a laissé le commandement de la caserne à l'Adjudant-chef Claude RENON.



25 AVRIL 2021: Journée de la Déportation



Cérémonie du 14 JUILLET 2021



12 SEPTEMBRE 2021: Dévoilement de la plaque devant le porche de la mairie et dépôt de gerbe à la halle aux volailles en hommage aux soldats du 1er Régiment d'Infanterie

ROBERT VALENTIN, CITOYEN D'HONNEUR



Début mars à l'invitation de la municipalité, entouré de ses proches au centre Oscar MÉTÉNIER, Robert VALENTIN s'est vu remettre solennellement par le maire de Sancoins, la médaille de notre ville, comblant ainsi

un surprenant ... « retard », comme a tenu à le souligner Pierre GUIBLIN. C'est d'évidence que cette distinction honorifique se devait de revenir à ce Sancoinnais de souche, aujourd'hui un des doyens de notre commune, attaché à « sa petite patrie » dans la continuité de quatre générations d'artisans fortement impliqués dans la vie associative et municipale. L'histoire des Valentin commence, en effet, avec la création par Emile, fin XIX ème, d'une teinturerie-blanchisserie à laquelle s'ajouteront bientôt bains-douches et « établissement hydrothérapique », à deux pas du canal. Puis, à peine sorti de l'école, son fils Raymond remplace au pied levé un père mobilisé en 1914 ; il veillera alors pendant 45 ans à la pérennité de la maison, oeuvrant aussi dans les associations locales et au sein de la municipalité TOURET en tant qu'adjoint. Né en août 1929 Robert VALENTIN marche tout naturellement dans les traces de ses aïeux, participe entre autres à la création et au fonctionnement du

Centre Artistique J. BAFFIER, de l'Amicale du 3ème âge, des Amis des Arts... Proche de ses concitoyens, convaincu de l'importance de la vie sociale, il assure aussi, une décennie durant, la fonction de correspondant des deux quotidiens locaux, s'employant à rendre compte avec empathie de tous les aspects de la vie locale. Une abondante documentation ainsi constituée et son goût de l'histoire lui permettent de rédiger deux précieux ouvrages de référence pour la mémoire locale, « Sancoins mon village » et « Sancoins, son canton ». Toujours aussi attentif aux évolutions de sa patrie Sancoinnnaise, c'est avec beaucoup d'émotion qu'il reçut la médaille de la ville en concluant : « Je suis très honoré mais je ne sais pas si je mérite tout cela; j'ai simplement essayé de transmettre l'envie d'entreprendre dans le respect des autres ».



ÉCOLE PRIVÉE ST JOSEPH



De multiples projets ont fédéré la communauté éducative au fil des mois et tout particulièrement autour de la Lecture. C'est avec une grande fierté que Chloé MARTIN (élève de CM2) a représenté l'école lors de la finale nationale du Concours de lecture à voix haute des "petits Champions de la Lecture" à la Comédie française. Ce fut également l'occasion de rencontrer Carole TRÉBOR, l'auteur de son livre pour une journée d'échange avec la classe de CM1/CM2. Sarah THÉVENEAU (élève de CE2) a quant à elle remporté un prix d'éloquence lors du concours organisé par " L'école des Loisirs ". Au delà du déploiement de la Lecture à l'école, les élèves ont également participé à la semaine de la presse en accueillant une journaliste de France 3 et en poursuivant la réalisation d'émissions de radio en studio entièrement construites par les élèves (en libre écoute sur le site internet de l'école) .

En outre, les élèves de toute l'école ont participé à un stage nautique sur la base de l'étang de Goule en fin

d'année récompensant le travail fourni durant l'année scolaire, tandis que la kermesse de fin d'année a permis de clôturer l'année sous un signe festif.

La rentrée 2021-2022 fera place aux semaines projets parmi lesquels la semaine du goût, du développement durable, des sciences tandis que se poursuivront les projets lecture et médias. Une classe de neige à destination de tous les élèves sera également proposée en janvier.



COLLÈGE MARGUERITE AUDOUX

Le collège accueille 171 élèves répartis en 8 classes (2 pour chaque niveau). Nous accueillons quelques nouveaux collègues M. LARDEUR en mathématiques, Mme SUARD en Anglais, M. SOUCHON en Français, Mme BOUDOUL en physique chimie, Mme RENÉ professeure documentaliste et Mme RIHET infirmière scolaire. L'équipe de vie scolaire est en partie renouvelée avec l'accueil de Coralynne, Anaïs et Lucile.

L'établissement a bénéficié durant l'été d'une première phase de travaux portant sur l'isolation et l'étanchéité. Ils seront suivis d'une deuxième tranche visant à construire un foyer pour les élèves.

Les projets s'orienteront cette année sur le parcours lecteur avec de nombreuses activités menées en partenariat avec la médiathèque, mais aussi un projet de réalisation cinématographique avec KO Film sur une réactualisation du CID (projet lez'arts au collège financé par le CD18).

Nos intentions de développer une orientation ambitieuse pour nos élèves se poursuivent à travers une heure dédiée au dispositif des cordées de la réussite et notre partenariat avec l'INSA centre Val de Loire. Les élèves de 4ème ont déjà pu participer à la manifestation « Fab Lab

Tour » organisé par l'industrie et visant à promouvoir les métiers de ce secteur et la mixité qui s'y opère. Enfin le traditionnel forum des métiers et des formations devrait reprendre vie au mois de février organisé par les élèves sous le pilotage de Mme VILLATTE, professeure de technologie et Mme RENÉ professeure documentaliste. Le sport sera également à l'honneur avec la reprise des activités de l'association sportive.

Nous espérons pouvoir offrir à l'ensemble de nos jeunes une année pleine de réussite et d'enrichissement.



L'ÉCOLE MATERNELLE GEORGES DUFAUD

Elle a reçu le label E3D valorisant les établissements ayant une démarche globale de développement durable.

Les élèves ont été récompensés pour leur travail sur la protection de l'environnement qui passe par une diversité d'actions dont le tri des déchets dans les classes, la lutte contre le gaspillage à la cantine et le compostage des déchets, le nourrissage des oiseaux en hiver, la participation au concours des écoles fleuries, le recyclage des bouchons, des feutres et stylos aux profits d'associations. Durant l'année 2020-2021, le dispositif des petits-déjeuners à l'école a été mis en place à l'école maternelle Georges-DUFAUD. Ce dispositif est subventionné par l'Éducation nationale dans les écoles en Réseau d'Education Prioritaire avec les communes, pour une durée limitée.

Nous avons réalisé trois sessions de 15 jours: une en décembre, une en janvier et une en mai. Le petit-déjeuner était composé d'un produit céréalier, un produit laitier et un fruit. Lors des deux dernières sessions, l'école a également proposé des produits locaux en partenariat avec le local paysan de Nérondes. Cette action a été accompagnée d'un projet pédagogique et éducatif afin de travailler sur la reconnaissance des aliments, leurs différences, et leur classification ainsi que sur l'équilibre alimentaire pour les plus grands. Ce fut également l'occasion de découvrir d'autres cultures à travers des petits-déjeuners du monde préparés par les enfants en classe : l'un américain avec des pancakes au sirop d'érable, et l'autre grec avec une bougatsa (pâtisserie traditionnelle à base de semoule).

La dernière session s'est clôturée par un café des parents auquel le Point Accueil d'Ecoute pour les Jeunes (PAEJ) était présent. Cela a permis de pouvoir échanger sur l'alimentation, l'importance du petit-déjeuner et d'une bonne hygiène de vie. Nous espérons reconduire ce dispositif l'an prochain ainsi que d'autres cafés des parents."



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HUGUES LAPAIRE

ACTIONS SOLIDAIRES - Téléthon

« Défi du muscle sportif au service du muscle malade », action menée le 17 décembre 2020 sous la forme d'une randonnée solidaire à laquelle ont participé tous les élèves de l'école, accompagnés des responsables locaux du Téléthon. A cette occasion des fonds avaient été collectés dans les classes qui ont été remis aux représentants de l'AFM-Téléthon.



Les 2 écoles maternelle et élémentaire ont été désignées « Ecole engagée pour le Développement » par Mme la Rectrice de l'Académie d'Orléans-Tours » au cours de l'année 2020/2021. Une remise officielle des diplômes a eu lieu en présence de Mr DEVELAY, Inspecteur de l'Éducation Nationale, le 6 juillet 2021.

LABELLISATION ECO-ÉCOLE

Poursuite des actions sur l'alimentation engagées en 2019/20.

Action engagée : 1 fruit à la récré, menée une fois par mois tout au long de l'année scolaire.



ACTIONS CULTURELLES

Action « Grande Lessive » les 25 et 26 mars 2021. Elle s'est déroulée cette

année conjointement avec l'école maternelle, et à l'extérieur des écoles, à l'espace Jean MARCHAL près du Musée Jean BAFFIER, afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter, en dehors de toute contrainte sanitaire.

Thème retenu : jardins suspendus. Des fils à linge étaient tendus, sur lesquels étaient suspendues des productions des élèves, ainsi que des poésies d'auteurs célèbres, toujours sur le thème du jardin.

VIE SCOLAIRE



PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS : pommiers, pruniers. En complément des arbustes plantés il y a quelques années (framboises, cassis, groseilles) . A terme, les fruits récoltés permettront d'enrichir les possibilités de mettre en place des ateliers cuisine/dégustation en collaboration avec les services techniques de la Mairie.

POURSUITE DE L'EMBELLISSEMENT DE L'ECOLE

Création d'un parterre fleuri en collaboration avec les services techniques de la Mairie, CE1 de Mme BENTAMMAR. Les enfants ont pu créer, planter, entretenir et voir se développer le parterre.



VIE PRATIQUE

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DU PERSONNEL DE LA MAIRIE



Au centre Sandrine DUBOURG avec à sa gauche Méliisa LEREU et à sa droite Natacha GARGOT

Janvier 2021, la commune de Sancoins a recruté une 2ème animatrice France Services : **Méliisa LEREU** en charge d'accompagner les usagers qui le souhaitent dans leurs démarches et dossiers administratifs.

Depuis le 1er mars, la ville a accueilli une

nouvelle Directrice Générale des Services; **Sandrine DUBOURG** qui succède à Véronique CAMUS.

La mairie a aussi bénéficié de l'arrivée de **Natacha GARGOT**, chargée d'accueil depuis le 1er septembre. Enfin, depuis fin septembre, **Martine ELIE**, agent technique à la mairie de Sancoins pendant plus de 30 ans, a tiré sa révérence et s'apprête à couler une paisible retraite.



Martine ELIE



A RETENIR:

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :

10 et 24 avril 2022

Dernier délai pour les inscriptions :
vendredi 4 mars 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

12 et 19 juin 2022

Dernier délai pour
les inscriptions :
vendredi 6 mai 2022



VÉRONIQUE CAMUS

C'est avec beaucoup d'émotion que Véronique CAMUS a quitté ses fonctions au secrétariat générale des services de la Mairie de Sancoins en juillet dernier. Recrutée en 1993 par la commune de Sancoins, Véronique a su gravir les échelons un à un grâce à son travail, son sérieux et son dévouement.

Après avoir été successivement adjointe administrative et rédactrice territoriale, Véronique a terminé au grade de rédactrice principale 1ère classe. Ainsi, après toutes ces années passées au service de la collectivité, Véronique a pris une retraite bien méritée, laissant derrière elle, le souvenir d'une professionnelle efficace et discrète.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie, qu'elle puisse profiter de sa famille et s'adonner à ses passions.



Les Mariages



**Stéphanie BANDEIRA &
Éric PIAT**
Le 30 AVRIL 2021



**Patricia SABIN &
Dominique MERMET**
Le 16 OCTOBRE 2021



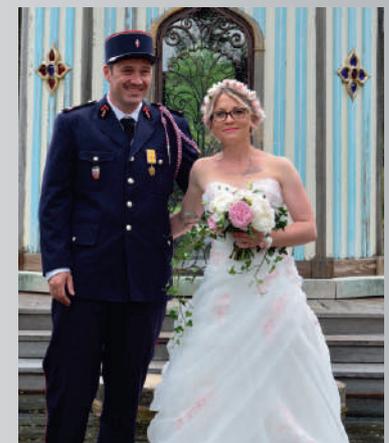
**Cécile GODON
& Thomas PONS**
Le 5 JUNI 2021



**Angélique GAYON &
Laurent MARANDET**
Le 21 AOÛT 2021



Valérie BRIAU & Christophe MALCOEFFE
Le 3 JUILLET 2021



**Violaine AUTHELET &
Yannick DUPONT**
Le 10 JUILLET 2021



**Émilie MOUSSIER &
Michaël HIGUET**
Le 22 MAI 2021



**Delphine PETIT
& Sofiane HOUARI**
Le 10 JUILLET 2021

